



**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la
Municipalité du Canton de Ristigouche Partie Sud-Est tenue le
lundi 5 décembre 2016 à la salle du Conseil municipal du Centre F.P. Adams à 18h30.**

Étaient présents : Mmes Brigitte Kenny
Antoinette Boilard-Lord
Chantal Lebel
MM. Roger McGrath
Jules Ferland
David Ferguson

Quorum : le quorum est constaté.

M. Francois Boulay, maire, préside la séance.

M. Hervé Esch, directeur général et secrétaire-trésorier agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Résolution n° 2016 - 12 - 001 Lecture et acceptation de l'ordre du jour

M. Hervé Esch fait la lecture de l'ordre du jour :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption des procès-verbaux des 07 et 14 novembre 2016
3. Suivi des procès-verbaux
4. Période de questions
5. Administration
 - 5.1. Liste des comptes payés
 - 5.2. Présentation des comptes à payer
 - 5.3. Rapport de trésorerie
 - 5.4. Présentation du budget 2016 mis à jour
 - 5.5. Avis de motion – Assemblée publique pour l'adoption du budget 2017
 - 5.6. Calendrier des séances ordinaires 2017
 - 5.7. Avis de motion – Règlement 2017-001 modifiant le règlement 2016-003 décrétant les taux de remboursement des frais de déplacement des élus et des employés municipaux
6. Rapport d'activités du maire et des conseillers
 - 6.1. Rapport d'activité du maire
 - 6.2. Rapport d'activité des conseillers
7. Correspondance
 - 7.1. Adhésion UMQ
 - 7.2. Adhésion FQM
 - 7.3. Assurance collective – mandataires FQM/ADMQ
 - 7.4. Avis de motion – Règlement modifiant le schéma d'aménagement de la MRC d'Avignon
 - 7.5. Travaux de construction – employés municipaux
8. Concierge
9. Fleurons du Québec – dévoilement 2016
10. Acquisition de terrains – droit de passage sentiers pédestres
11. RRRL – réfection chemin Sillars
12. Direction incendie
13. Municipalisation du chemin Connors – comité de suivi
14. Achat d'équipement – souffleuse à neige
15. Communication avec les citoyens – page Facebook
16. Soirées dansantes – Comité de Développement Local
17. Varia
18. Levée de l'assemblée

Il est PROPOSÉ par Mme Chantal Lebel
Et résolu à l'unanimité

QUE l'ordre du jour de la séance ordinaire tenue le lundi 05 décembre 2016 soit accepté tel que modifié.

Résolution n° **2016 - 12 - 002 Adoption des procès-verbaux des 07 et 14 novembre 2016**

Il est PROPOSÉ par Mme Brigitte Kenny
Et résolu à l'unanimité

QUE les procès-verbaux de la séance ordinaire tenue le 07 novembre 2016 et de la
 séance extraordinaire du 14 novembre 2016 soient adoptés tel que présentés.

2016 - 12 - 003 Suivi des procès-verbaux

Le suivi des procès-verbaux est présenté, discuté et réglé.

2016 - 12 - 004 Période de questions

Aucun contribuable n'est présent.

2016 - 12 - 005 Administration

2016 - 12 - 005 - 1 Liste des comptes payés

Les comptes payés au mois de novembre 2016 sont révisés et acquiescés.

<u>Fournisseurs</u>	<u>Montant</u>
Bouffard sanitaire	1 895.37
OBVMR	424.34
Entreprises A. Lagacé	534.63
JN Savoie	258.54
Englobe	10 112.05
Hydro Québec	239.96
JN Savoie	57.45
MRC Avignon	157.15
Bouffard sanitaire	464.23
LET - Saint-Alphonse	303.59
Bouffard sanitaire	521.10
Hydro Québec	63.94
Groupe Ultima Inc.	3.00
Hydro Québec	401.54
MRC Avignon	359.50
Hervé Esch	1 102.13
MRC Avignon	157.15
Fleurons du Québec	166.71
Antoinette Boilard-Lord	1 548.58
Hervé Esch	1 130.62
Gouvernement du Canada	353.02
Jean-Paul Breton	307.50
Total payé	20 562.10

Résolution n° 2016 - 12 - 005 - 2 Présentation des comptes à payer

Il est PROPOSÉ par M. Roger McGrath
Et RÉSOLU à l'unanimité

QUE les comptes suivants soient payés :

<u>Fournisseurs</u>	<u>Montant</u>
Dufresne Hébert Comeau	1 246.08
Telus	117.77
Canada Toner	442.08
Arpo Groupe Conseil	5 123.59
MRC Avignon	157.15
Hydro Québec	232.22
Le web simple	40.24
Construction Michel Maltais Inc.	41 743.50
Total à payer	49 102.63

Je, soussigné, Hervé Esch, directeur général, secrétaire-trésorier, atteste en vertu du présent certificat, que la municipalité du Canton de Ristigouche Partie Sud-Est dispose des crédits suffisants pour payer le total inscrit sur la liste des comptes à payer pour approbation au 05 décembre 2016.

Hervé Esch

Directeur général,
secrétaire-trésorier

2016 - 12 - 005 - 3 Rapport de trésorerie

Le rapport de trésorerie est présenté.

Solde d'ouverture	novembre 2016	171 406.49
<u>Entrées</u>		29 076.96
Taxes municipales	28 737.96	
Transferts reçus	279.00	
Autres revenus	-	
Dons reçus	60.00	
<u>Sorties</u>		- 10 586.63
Fournisseurs	5 708.92	
Salaires et cotisations	4 730.06	
Frais bancaires	147.65	
Solde de clôture	novembre 2016	189 896.82
Évolution	novembre 2016	+ 18 490.33

2016 - 12 - 005 - 4 Présentation du budget 2016 mis à jour

Le budget mis à jour au 30 novembre 2016 est présenté.

2016 - 12 - 005 - 5 Avis de motion – Assemblée publique pour l'adoption du budget 2017

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller David Ferguson concernant l'assemblée publique visant l'adoption du budget municipal de l'exercice financier 2016 qui se tiendra le 12 décembre à 19 h 00 à la salle du conseil municipal du Centre F.P. Adams.

Résolution n° 2016 - 12 - 005 - 6 Calendrier des séances ordinaires 2017

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSÉ par Mme Antoinette Boilard-Lord

Et RÉSOLU à l'unanimité

QUE les séances ordinaires du conseil municipal se déroulent en 2017 à 18 h 30 à la salle du conseil municipal du Centre F. P. Adams aux dates suivantes :

Lundi 9 janvier 2017	Lundi 13 février 2017
Lundi 6 mars 2017	Lundi 3 avril 2017
Lundi 1 ^{er} mai 2017	Lundi 5 juin 2017
Lundi 3 juillet 2017	Lundi 7 août 2017
Mardi 5 septembre 2017	Lundi 2 octobre 2017
Lundi 6 novembre 2017	Lundi 4 décembre 2017

2016 - 12 - 005 - 7 Avis de motion – Règlement 2017-001 modifiant le règlement 2016-003 décrétant les taux de remboursement des frais de déplacement des élus et des employés municipaux

AVIS DE MOTION est donné par la conseillère Chantal Lebel que le règlement n° 2017-001 modifiant le règlement n° 2016-103 décrétant les taux de remboursement des frais de déplacement des élus et des employés municipaux à la séance ordinaire du conseil municipal du 9 janvier 2017.

2016 - 12 - 006 Rapport d'activités du maire et des conseillers

2016 - 12 - 006 - 1 Rapport d'activité du maire

Le maire effectue une mise à jour concernant les dossiers suivants :

- Réunions des maires à la MRC d'Avignon ;
- Ministère de la Sécurité Publique - demande d'indemnisation suite à la crue subite du 6 mai 2016 ;
- Rénovation du Centre d'interprétation du chemin Kempt.

2016 - 12 - 006 - 2 Rapport d'activité des conseillers

Mme Antoinette Boilard-Lord et M. David Ferguson font respectivement une mise à jour des dossiers suivants :

- Comité de Développement Local - accueil des nouveaux arrivants ;
- Comité Loisir Avignon Centre.

2016 - 12 - 007 Correspondance

La correspondance est lue et classée.

Résolution n° 2016 - 12 - 007 - 1 Adhésion UMQ

CONSIDÉRANT la proposition d'adhésion 2017 de l'Union des Municipalités du Québec ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSÉ par M. David Ferguson

Et RÉSOLU à l'unanimité

QUE la municipalité du canton de Ristigouche Partie Sud-Est adhère à l'Union des Municipalités du Québec au un coût de 73,00 \$ + taxes.

2016 - 12 - 007 - 2 Adhésion FQM

Des précisions seront demandées à la FQM sur le montant de la cotisation d'adhésion 2017.

Résolution n° 2016 - 12 - 007 - 3 Assurance collective – mandataires FQM/ADMQ

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a déjà adhéré au contrat d'assurance collective émis par Desjardins Sécurité Financière, dans le cadre du régime de la FQM et de l'ADMQ ;

CONSIDÉRANT QUE la FQM, par son conseil d'administration, a fait connaître sa décision de gérer elle-même, et à l'interne, l'assurance collective et a notamment constituer, à cette fin, un comité composé d'élus, de directeurs généraux de municipalité ou de MRC et de représentants de l'ADMQ et de l'ADGMRCQ ;

CONSIDÉRANT QUE le contrat intervenu entre la FQM, l'ADMQ et Desjardins Sécurité Financière doit être renégocié à l'automne 2016, pour entrer en vigueur à compter du 1er janvier 2017 ;

CONSIDÉRANT QUE la FQM a retenu les services des actuaires AON-HEWITT pour la représenter et la conseiller notamment dans la négociation de ce renouvellement de contrat et qu'elle s'est engagée à consulter l'ADMQ quant aux conditions de ce renouvellement ;

CONSIDÉRANT QU' en conséquence il y a lieu que la municipalité mandate la FQM et son mandataire désigné (actuellement AON-HEWITT) pour la représenter dans la négociation de ce renouvellement ;

CONSIDÉRANT QUE le comité mis sur pied par la FQM doit faire connaître ses recommandations quant aux modalités et au contenu d'un nouveau régime au début de l'année 2017, les conclusions du comité devant être mises en application, après un appel d'offres au bénéfice des municipalités visées par ce régime, le ou vers le 1er janvier 2018 ;

CONSIDÉRANT QUE pour être en mesure de mieux protéger les intérêts des municipalités et organismes membres du regroupement, la FQM et l'ADMQ souhaitent continuer à agir comme preneur du contrat cadre auprès de l'assureur, ce que désire également la municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE ce mode de gestion devrait générer des économies pour les municipalités visées par ce régime ;

CONSIDÉRANT QUE le statut de la FQM comme preneur du contrat cadre ainsi que son rôle de négociateur pour son renouvellement, avec ou sans amendement, correspondent à la mission que lui confient exclusivement les articles 14.71 et 708 du *Code municipal* ainsi que l'article 29.9.1 de la *Loi sur les cités et villes* ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSÉ par M. David Ferguson

Et RÉSOLU à l'unanimité

- QUE la municipalité du canton de Ristigouche Partie Sud-Est mandate, irrévocablement jusqu'au 31 décembre 2017, la Fédération québécoise des municipalités (FQM) et son mandataire désigné (actuellement AON-HEWITT) pour agir à titre de représentant exclusif pour négocier l'adhésion de la municipalité et le renouvellement du régime d'assurance collective intervenu dans le cadre du régime de la FQM et de l'ADMQ, et ce, auprès de Desjardins Sécurité Financière ou, si nécessaire, de tout autre assureur ;
- QUE la Fédération québécoise des municipalités et son mandataire désigné (actuellement AON-Hewitt) soient autorisés exclusivement à négocier et à convenir, avec tout courtier et Desjardins Sécurité Financière, toute mesure pouvant être nécessaire pour assurer une transition harmonieuse entre le régime en vigueur et celui à être convenu au terme de sa renégociation actuellement et en vigueur jusqu'au 31 décembre 2016 ;
- QUE la Fédération québécoise des municipalités et son mandataire désigné (actuellement AON-Hewitt) soient autorisés à obtenir accès au dossier d'assurance collective de la municipalité, et ce, auprès de tout courtier, ou de Desjardins Sécurité Financière ;
- QUE la Fédération québécoise des municipalités et son mandataire désigné (actuellement AON-Hewitt) soient autorisés à négocier, contre rémunération, les services fournis respectivement par eux ;
- QUE la présente résolution ne limite en rien le droit de la FQM de révoquer son mandataire désigné et y substituer un autre ;
- QUE la prise d'effet de la présente résolution soit immédiate et révoque tout autre mandat accordé antérieurement, sans autre avis.

2016 - 12 - 007 - 4 Avis de motion – Règlement modifiant le schéma

Avis de motion est donné par M. Gaétan Bernatchez, directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC d'Avignon, qu'un règlement modifiant le schéma d'aménagement de ladite MRC sera adopté lors d'une prochaine réunion.

2016 - 12 - 007 - 5 Travaux de construction – employés municipaux

Des précisions sont données sur les travaux de construction que les employés municipaux sont autorisés à effectuer sur les bâtiments municipaux.

2016 - 12 - 008 Concierge

La municipalité est à la recherche d'une personne intéressée par reprendre le contrat de conciergerie suite au départ à la retraite de M. Jean-Paul Breton.

2016 - 12 - 009 Fleurons du Québec – dévoilement 2016

La conseillère Antoinette Boilard-Lord fait un exposé de la soirée de dévoilement des Fleurons du Québec 2016 à laquelle elle a participé et durant laquelle la municipalité s'est vue décerner quatre (4) fleurons pour les années 2016, 2017 et 2018.

2016 - 12 - 010 Acquisition de terrains – droit de passage sentiers pédestres

Des discussions sont en cours avec la propriétaire des terrains concernés par les sentiers pédestres aménagés par la municipalité.

2016 - 12 - 011 RRRL – réfection chemin Sillars

Le dernier rapport d'étude préliminaire et de demande d'aide financière établis par la compagnie ARPO - Groupe - conseil sont présentés et passés en revue. Ils seront étudiés lors d'une prochaine réunion de travail du conseil municipal.

2016 - 12 - 012 Direction incendie

La municipalité du canton de Ristigouche Partie Sud-Est attendra la position définitive de la municipalité de Pointe-à-la-Croix concernant ce dossier avant de se prononcer sur la mise en commun de la direction incendie territorialisée dont la gestion serait prise en charge par la MRC d'Avignon.

2016 - 12 - 013 Municipalisation du chemin Connors – comité de suivi

Le comité de suivi sur la municipalisation du chemin Connors se réunira le lundi 12 décembre 2016 à 18 h 00. Les participants seront les conseillères et conseillers Roger McGrath, Brigitte Kenny, Jules Ferland, Antoinette Boilard-Lord et Chantal Lebel, ainsi que le directeur général et secrétaire-trésorier Hervé Esch.

Résolution n° 2016 - 12 - 014 Achat d'équipement – souffleuse à neige

CONSIDÉRANT les soumissions reçues pour l'achat d'une souffleuse à neige ;

EN CONSÉQUENCE,
Il est PROPOSÉ par Mme Brigitte Kenny
Et RÉSOLU à l'unanimité

QUE la soumission de Sports Max Véhicules récréatifs relative à une souffleuse Yamaha YT624EJ au prix de 2 261,36 \$ + taxes soit acceptée et qu'il soit procédé à l'achat de cet équipement.

Résolution n° 2016 - 12 - 015 Communication avec les citoyens – page Facebook

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite développer ses moyens de communication avec les citoyens et résidents ;

EN CONSÉQUENCE,
Il est PROPOSÉ par M. David Ferguson
Et RÉSOLU à l'unanimité

QUE la municipalité du canton de Ristigouche Partie Sud-Est crée une page Facebook afin de communiquer avec les habitants et propriétaires de la municipalité.

2016 - 12 - 016 Soirées dansantes – Comité de Développement Local

Le comité de Développement Local de Ristigouche Sud-Est organisera des soirées dansantes tous les troisièmes samedis du mois, de janvier à mai 2017.

2016 - 12 - 017 Varia

Aucun point n'a été ajouté à l'ordre du jour.

Résolution n° 2016 - 12 - 018 Levée de l'assemblée

À 21 h 15, Mme Brigitte Kenny propose de lever la séance.
Accepté.

François Boulay
Maire

Hervé Esch
Directeur général,
secrétaire-trésorier
